



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL POUR LE TROISIÈME TRIMESTRE DE 2020-2021

NON AUDITÉ
PRÉSENTÉ AU BUREAU DE RÉGIE INTERNE

AU 31 DÉCEMBRE 2020



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	2
2. Présentation	2
3. Risques corporatifs	2
4. Faits saillants des résultats trimestriels au 31 décembre	3
4.1 Analyse des autorisations	4
4.2 Analyse des dépenses	5
4.3 Utilisation du budget au 31 décembre	8
5. Annexe – Renseignements supplémentaires	9

1. Introduction

Le *Rapport financier trimestriel* est présenté au Bureau de régie interne (Bureau) à l'appui d'une surveillance efficace des fonds publics. Il compare les renseignements financiers cumulatifs de l'exercice en cours à ceux du même trimestre de l'exercice précédent.

Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen externe.

2. Présentation

Le présent rapport a été préparé en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses, conformément à la pratique utilisée dans les *Comptes publics du Canada*. Les autorisations comprennent le Budget principal des dépenses de la Chambre des communes et d'autres postes pour le même exercice, lesquels ont été approuvés par le Bureau.

3. Risques corporatifs

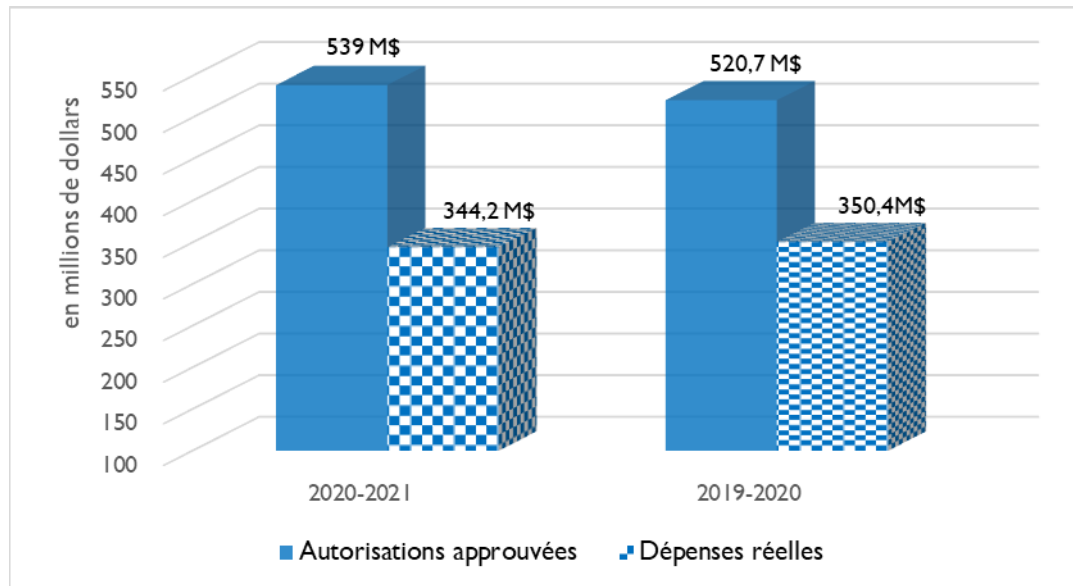
La capacité de l'Administration de la Chambre des communes de réagir rapidement aux diverses pressions exercées sur ses clients, ses employés, son environnement ainsi que ses systèmes et technologies lui permet de donner suite aux initiatives en vertu de La vision et le plan à long terme (VPLT). L'Administration de la Chambre assure donc la disponibilité opérationnelle au moyen de stratégies définies et d'affectations de ressources connexes en vue de garantir une résilience opérationnelle, ainsi que le fonctionnement ininterrompu et efficace des activités de la Chambre des communes. De telles stratégies et affectations permettent des communications plus efficaces et efficientes avec les députés et leurs employés, ainsi qu'avec les employés de l'Administration de la Chambre.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a qualifié l'éclosion de coronavirus (COVID-19) de pandémie mondiale. Bien que la pandémie ait eu des répercussions importantes sur les travaux de la Chambre des communes, la Chambre a réussi à s'adapter à la situation tout en poursuivant ses activités, en fournissant les services requis et en assurant la sécurité des députés, de leur personnel et des employés de l'Administration de la Chambre. Des décisions ont été prises à la suite de recommandations de santé publique visant à modifier la prestation des services, et des ressources ont été consacrées au soutien du travail et de la collaboration en ligne ainsi qu'au soutien d'une nouvelle gamme de services, y compris la tenue de réunions de comité virtuelles et de séances hybrides de la Chambre des communes. La technologie utilisée pour faciliter les travaux parlementaires pendant la pandémie est en constante évolution, et l'Administration de la Chambre continue d'anticiper les besoins de la Chambre des communes et de s'y adapter. Les défis uniques posés par la pandémie ont entraîné des risques financiers cette année, et l'Administration de la Chambre continue de surveiller cette situation sans précédent et en évolution afin d'y réagir de façon appropriée.

4. Faits saillants des résultats trimestriels au 31 décembre

Le graphique suivant présente une comparaison entre les autorisations approuvées par le Bureau pouvant être utilisées et les dépenses réelles au 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020.

Graphique 1. Comparaison entre les autorisations approuvées et les dépenses réelles



Les autorisations totales pour 2020-2021 ont augmenté par rapport à 2019-2020, tandis que les dépenses ont diminué. La Chambre des communes vise continuellement à réduire au minimum, dans la mesure du possible, les demandes de financement supplémentaire, ce qui favorise une utilisation efficace des ressources et évite d'avoir à faire approuver des ressources supplémentaires. L'Administration de la Chambre continuera de surveiller les répercussions financières de la pandémie de COVID-19 et de les prendre en considération tout au long de l'année lors des prises de décisions concernant le financement.

4.1 Analyse des autorisations

Approuvées par le Bureau à la fin du trimestre respectif.

Tableau 1. Comparaison des autorisations approuvées pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	114 510	112 139	2 371	2,1
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	42 631	41 418	1 213	2,9
Postes législatifs	Somme partielle	157 141	153 557	3 584	2,3
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	172 808	2 768	1,6
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	7 715	40	0,5
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	186 639	11 844	6,3
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	367 163	14 652	4,0
Total		538 956	520 720	18 236	3,5

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Pour 2020-2021, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes de 539 M\$ comprennent les postes suivants :

- un montant de 516,4 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget principal des dépenses;
- un montant de 22,6 M\$ obtenu par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses.

Tel que le démontre le tableau ci-dessus, les autorisations totales approuvées de la Chambre des communes pouvant être utilisées au cours de l'exercice 2020-2021 ont augmenté de 18,2 M\$ (3,5 %) par rapport à l'exercice 2019-2020. Les plus importants changements aux autorisations sont les suivants :

- un montant de 5,9 M\$ pour les augmentations économiques de certains employés de l'Administration de la Chambre;
- un montant de 4,4 M\$ pour les investissements importants, dont 1,3 M\$ pour la VPLT;
- un montant de 3,1 M\$ pour les augmentations liées au coût de la vie pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre;
- des rajustements budgétaires de 1,7 M\$ pour les agents supérieurs de la Chambre à la suite de l'élection générale;
- un rajustement de 1,2 M\$ aux autorisations législatives pour l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre;
- un montant de 1,2 M\$ pour les régimes d'avantages sociaux des employés (RASE).

4.2 Analyse des dépenses

Tableau 2. Comparaison des dépenses cumulatives pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	69 554	74 926	(5 372)	(7,2)
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	31 362	31 064	298	1,0
Postes législatifs	Somme partielle	100 916	105 989	(5 074)	(4,8)
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	111 184	107 298	3 886	3,6
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	321	2 005	(1 684)	(84,0)
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	131 777	135 110	(3 333)	(2,5)
Postes non législatifs	Somme partielle	243 282	244 413	(1 131)	(0,5)
Total		344 198	350 402	(6 204)	(1,8)

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Tableau 3. Comparaison des dépenses cumulatives par article courant pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Dépenses	2020-2021	2019-2020	Écart (\$)	Écart (%)
Salaires et avantages sociaux	293 431	286 293	7 138	2,5
Transport et télécommunications	13 882	22 148	(8 267)	(37,3)
Services de publicité et d'impression	7 840	6 039	1 801	29,8
Services professionnels et spéciaux	9 650	15 664	(6 014)	(38,4)
Locations et licences	12 810	10 749	2 061	19,2
Réparations et entretien	5 478	4 387	1 091	24,9
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 298	6 366	(3 068)	(48,2)
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	8 437	10 130	(1 693)	(16,7)
Paiements de transfert	518	396	122	30,7
Autres	752	767	(15)	(1,9)
Total des dépenses brutes	356 096	362 940	(6 844)	(1,9)
Moins les revenus affectés aux dépenses	(11 898)	(12 538)	640	(5,1)
Total des dépenses nettes	344 198	350 402	(6 204)	(1,8)

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les dépenses pour 2020-2021 ont diminué de 6,2 M\$ (1,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Les changements aux dépenses par article courant sont basés sur les tendances en matière de dépenses observées au cours de deux exercices, qui ne reflètent ni l'un ni l'autre des tendances typiques : 2020-2021 au cours duquel des mesures liées à la COVID-19 ont commencé à être mises en place et 2019-2020 au cours duquel une élection générale a eu lieu. Les changements les plus importants sont expliqués ci-dessous.

Salaires et avantages sociaux

L'augmentation nette de 7,1 M\$ des dépenses liées au personnel est principalement attribuable aux dépenses supplémentaires pour les salaires des employés des députés et l'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés, conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, ainsi qu'aux augmentations économiques pour certains employés de l'Administration de la Chambre. L'augmentation est compensée par une réduction du nombre d'employés des députés et des agents supérieurs de la Chambre, ainsi que par des retards dans la dotation et une diminution des heures supplémentaires et des coûts à temps partiel pour les employés de l'Administration de la Chambre en 2020-2021 en raison de la pandémie de COVID-19.

Transport et télécommunications

La diminution nette de 8,3 M\$ est principalement attribuable à une diminution des frais de déplacement liés à l'exercice des fonctions parlementaires des députés ainsi qu'à la réduction des activités et des déplacements des associations et des comités en raison de la COVID-19. Cette diminution est partiellement compensée par une augmentation des dépenses de télécommunications attribuable aux différences dans le calendrier des paiements d'une année à l'autre.

Services de publicité et d'impression

L'augmentation de 1,8 M\$ est principalement attribuable aux coûts d'impression externe découlant de la fermeture temporaire du centre d'impression au début de la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à une augmentation des dépenses de publicité cette année.

Services professionnels et spéciaux

La diminution nette de 6,0 M\$ est principalement attribuable à une diminution des frais de formation et d'accueil à la Chambre des communes, ainsi qu'à une réduction des services d'aide temporaire pour les députés et les agents supérieurs de la Chambre découlant de la COVID-19. De plus, une partie de la diminution peut être attribuée aux différences dans le calendrier de certains paiements versés à des partenaires externes d'une année à l'autre, ainsi qu'à la réduction des dépenses pour les projets. Cette diminution est partiellement compensée par les coûts engagés à l'appui des délibérations virtuelles de la Chambre et des comités.

Locations et licences

L'augmentation de 2,1 M\$ est principalement attribuable à une augmentation des coûts de location des bureaux de circonscription, ainsi qu'à la différence dans le calendrier des paiements d'une année à l'autre.

Réparations et entretien

L'augmentation de 1,1 M\$ est principalement attribuable aux rénovations de la cité parlementaire, ainsi qu'aux coûts associés à la reconfiguration des bureaux de circonscription, conformément aux exigences en matière de santé et de sécurité pour la réouverture des bureaux, en raison de la COVID-19.

Services publics, fournitures et approvisionnements

La diminution nette de 3,1 M\$ est principalement attribuable à la fermeture temporaire des installations de restauration, qui a entraîné des réductions de la demande des services de traiteur et de la fréquentation des cafétérias et des restaurants, à la fermeture temporaire du centre d'impression, ainsi qu'à une réduction de la demande de fournitures de bureau à l'échelle de la Chambre des communes. Toutes les réductions de la demande et des activités peuvent être attribuées à la COVID-19. Cette diminution est partiellement compensée par l'achat d'articles consommables, comme les masques et le désinfectant pour les mains, utilisés à la Chambre des communes.

Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements

La diminution nette de 1,7 M\$ est principalement attribuable aux changements dans le calendrier des activités de cycle de vie, ainsi qu'aux changements à la VPLT, y compris les différences dans le calendrier de certains paiements d'une année à l'autre. Cette diminution est partiellement compensée par les coûts engagés pour appuyer les délibérations virtuelles de la Chambre et les comités, ainsi que par les coûts engagés pour l'équipement qui permet aux employés de l'Administration de la Chambre de travailler à distance pendant la pandémie de COVID-19.

Revenus

La diminution nette de 0,6 M\$ est attribuable à une réduction des revenus des services de traiteur, de cafétéria et de restauration, qui s'explique par la fermeture temporaire des installations de restauration en raison de la COVID-19 et qui est compensée par une augmentation des services fournis aux ministères fédéraux, comme Services publics et Approvisionnement Canada, et à d'autres institutions parlementaires.

4.3 Utilisation du budget au 31 décembre

Tableau 4. Utilisation du budget pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

Type	Description	Autorisations de 2020-2021	Dépenses de 2020-2021	% des dépenses en 2020-2021	Autorisations de 2019-2020	Dépenses de 2019-2020	% des dépenses en 2019-2020
Postes législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	114 510	69 554	60,7	112 139	74 926	66,8
Postes législatifs	Régimes d'avantages sociaux des employés — Députés et agents supérieurs de la Chambre, et Administration de la Chambre	42 631	31 362	73,6	41 418	31 064	75,0
Postes législatifs	Somme partielle	157 141	100 916	64,2	153 557	105 989	69,0
Postes non législatifs	Députés et agents supérieurs de la Chambre	175 576	111 184	63,3	172 808	107 298	62,1
Postes non législatifs	Comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	7 755	321	4,1	7 715	2 005	26,0
Postes non législatifs	Administration de la Chambre	198 483	131 777	66,4	186 639	135 110	72,4
Postes non législatifs	Somme partielle	381 815	243 282	63,7	367 163	244 413	66,6
Total		538 956	344 198	63,9	520 720	350 402	67,3

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions importantes sur tous les aspects des activités de la Chambre des communes. Par conséquent, l'utilisation des autorisations en 2020-2021 a affiché une diminution de 3,4 % par rapport à l'exercice précédent.

5. Annexe – Renseignements supplémentaires

Tableau 5. Dépenses cumulatives par article courant et programme pour le trimestre se terminant le 31 décembre des exercices 2020-2021 et 2019-2020

(en milliers de dollars)

	2020-2021			2019-2020		
	Députés et agents supérieurs de la Chambre, ainsi que comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2020-2021 Financement au moyen du budget central**	2020-2021 Administration de la Chambre	Députés et agents supérieurs de la Chambre, ainsi que comités, associations parlementaires et échanges parlementaires	2019-2020 Financement au moyen du budget central**	2019-2020 Administration de la Chambre
Salaires et avantages sociaux*	149 002	4 098	140 331	141 791	8 079	136 423
Transport et télécommunications	6 782	5 173	1 927	10 336	9 207	2 605
Services de publicité et d'impression	5 820	1 989	32	4 955	986	99
Services professionnels et spéciaux	2 337	1 326	5 986	4 171	1 450	10 043
Locations et licences	9 436	643	2 731	8 584	581	1 584
Réparations et entretien	357	949	4 172	88	559	3 740
Services publics, fournitures et approvisionnements	319	1 724	1 255	692	2 252	3 422
Matériel informatique, matériel de bureau, mobilier et agencements	1 187	3 131	4 119	431	3 383	6 317
Paiements de transfert	490	-	28	352	-	45
Autres	360	140	252	418	127	222
Total des dépenses brutes	176 090	19 172	160 833	171 818	26 623	164 499
Moins les revenus affectés aux dépenses	(336)	(380)	(11 183)	(742)	(31)	(11 765)
Total des dépenses nettes	175 755	18 792	149 650	171 076	26 592	152 734

Remarque : Comme il s'agit de montants arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

*L'indemnité de session et les rémunérations supplémentaires des députés et des agents supérieurs de la Chambre ainsi que les régimes de retraite des députés sont inclus dans *Salaires et avantages sociaux*, sous la colonne *Députés et agents supérieurs de la Chambre, comités, associations parlementaires et échanges parlementaires*.

**Coûts (y compris la partie des RASE correspondante) engagés et gérés par l'Administration de la Chambre à l'appui des députés et des agents supérieurs de la Chambre.